

Lyon

Des «barges pilotes» pour nettoyer les eaux usées des péniches



Les barges de phytoépuration conçues par Aquaritis et Carré de Vie seront testées sur deux péniches lyonnaises pendant un an (ici juste derrière la passerelle, entre la Friponne et le quai).
Photo Cyril Lestage

Des péniches lyonnaises testent un système de barge pilotes, qui nettoient leurs eaux usées. Un projet mené conjointement par la Métropole, des entreprises spécialisées et les Voies Navigables de France.

Dans la nature, un système simple existe pour que des «gros poissons» soient nettoyés par des «petits»: les poissons pilotes vivent au crochet des gros, qui leur apportent gîte et couvert en quelque sorte. Le couvert étant des bactéries ou autre, qui nuisent à l'un qui profite à l'autre.

À Lyon, un système similaire est testé durant un an, qui s'appliquera à deux péniches habitées sur le territoire (les bateaux Balthazar et Friponne). Il s'agit d'une expérimentation d'un système de barge à dimension modeste, connectée au bateau et située par exemple sur la Friponne entre le quai et la coque, donc peu gourmand en espace. La barge récupère les eaux usées de la péniche, et grâce à un traitement naturel de phytoépuration (épuration par action

bactérienne), rejette des eaux tout simplement plus propres.

Une première en France

La Métropole de Lyon est à l'initiative de ce test grandeur nature, qui est une première en France sur un cours d'eau vif tel que le Rhône et la Saône. Grâce au concours des Voies Navigables de France, et du savoir-faire de deux entreprises françaises (Aquaritis et Carré de Vie), cette expérience conséquente va mobiliser des équipes pendant 1 an et un budget de 120 000 euros. Le Grand Lyon essaie de répondre à de possibles changements légaux et de gestion à venir, et affirme «un engagement volontaire» quant à l'eau.

150 péniches habitées à Lyon, sans obligation pour leurs eaux usées

Christian, copropriétaire du bateau Friponne est bien conscient du «vide juridique» concernant les eaux rejetées par les 150 péniches habitées à Lyon: rien n'est obligatoire en 2025 concernant le traitement et le

rejet d'eaux usées par ces bateaux. Pour Edwige Le Douarin, dirigeante à Rennes de la société Aquaritis qui apporte l'expertise technique du traitement de phytoépuration, ce test est aussi l'aboutissement d'autres «tests de presque 10 ans sur des canaux, et en parallèle de nos activités sur des logements sur terre. Ce test permet aussi de tester les problématiques techniques, les fleuves vivent, ça n'est pas simple de concevoir un système flottant, stable, accessible pour les interventions humaines...»

Les limites de ces deux barges seront donc mises à l'épreuve, à savoir leur efficacité sur le long terme ainsi que leur résistance aux crues ou aux mouvements, collisions, et cetera.

Un protocole mensuel de prélevement est déjà appliqué, et les propriétaires des deux péniches lyonnaises (une côté fleuve, et une côté Saône) ont fait partie de leur engagement. Pour la Métropole, le but est simple: «On veut une eau de baignade!»

● De notre correspondant

Cyril Lestage

Lyon 7e

Le «44», lieu d'hébergement pour les jeunes en recours de minorité

Ce mercredi, de nombreux élus ont pu visiter ce nouveau destiné à des mineurs étrangers, qui a ouvert le 5 novembre.

Ils viennent du Mali, de Guinée ou encore du Cameroun: ces jeunes déposent leurs valises en France dans l'espoir d'y trouver une vie meilleure. Arrivés seuls, après avoir tout quitté, ils doivent faire reconnaître administrativement leur minorité pour pouvoir bénéficier de la protection de l'enfance. Seulement, de telles démarches sont longues et il s'écoule en général plusieurs mois avant qu'un juge des enfants ne leur reconnaisse la minorité. Pour ne pas que ces jeunes se retrouvent livrés à eux-mêmes dans les rues, des lieux d'hébergement sont créés par différentes associations et collectivités. Le «44» (car situé au 44 rue Raoul-Servant) est l'un de ces lieux d'hébergement. Il a ouvert ses portes mercredi 5 novembre dans les locaux de l'ancien commissariat de police, au sein des bâtiments de la Mairie du 7^e arrondissement.

Une capacité d'accueil d'une quarantaine de personnes

La mairie du 7^e arrondissement a permis au Centre communal d'action sociale (CCAS) d'investir ces locaux pour permettre l'accueil de jusqu'à 40 jeunes en recours. L'aménagement et l'entretien du site sont assurés en intégralité par la mairie.

Plusieurs élus dont Gregory Doucet, maire de Lyon, ou encore Fanny Dubot, maire du 7^e, ont donc visité ces locaux ce mercredi 12 novembre, guidés par des membres du CCAS, dont son directeur général Abdellakader Larbi. Ils y ont découvert toutes les installations permet-



La cuisine du «44».

Photo Arthur Comte

tant à ces jeunes de vivre avec dignité: cuisine, chambres, sanitaires, buanderie.

La visite s'est conclue par un pot d'accueil dans la salle de mariage de la mairie, auquel étaient conviés les jeunes hébergés par le «44», les élus présents, le personnel du CCAS ainsi que les membres du comité du Quartier Jean-Macé. Grégory Doucet a pu faire part aux jeunes de sa satisfaction de les avoir accueillis sur ce site alors qu'Oumar Keita, le porte-parole des jeunes en recours, s'est dit très reconnaissant envers toutes les personnes qui leur ont tendu la main.

Ce nouveau lieu d'hébergement a vocation à s'inscrire dans la durée et à proposer une forme pérenne d'hébergement pour une quarantaine de jeunes, s'éloignant ainsi du système de prise en charge «en cohorte» qui consistait à héberger un bien plus grand nombre de jeunes sur un temps plus limité.

En créant cette structure permanente et non éphémère, la mairie et le CCAS souhaitent donc permettre à ces jeunes une intégration complète dans leur nouveau lieu de vie, leur offrant ainsi la possibilité de regarder vers l'avenir plus sereinement.

● De notre correspondant
Arthur Comte

JOURNÉE D'EXPERTISE GRATUITE

3 Experts seront sur place.

LUNDI 17 NOVEMBRE
au Mercure Lyon Centre Château Perrache
(12 cours de Verdun-Rambaud - 69002 LYON)

ESTIMATIONS GRATUITES
BIJOUX & MONTRES
TABLEAUX & DESSINS
PIÈCES EN OR & ARGENTERIE
OBJETS DE COLLECTION

NEO
Ventes aux Enchères

contact@neo-encheres.com | 09 78 80 42 53 | Sans rendez-vous - 9h à 18h / Transport offert : ventes aux enchères à Paris